



11/07/2006

### Serge Gouteyron, vice-président du Rotary International

Serge Gouteyron, membre du Rotary club Denain- Bouchain, a exercé la fonction de vice-président du RI pendant l'année 2005-2006. Le dernier Français à avoir occupé ce poste est Robert Schollemann ( RC Nice) en 1974-1975. Depuis 1978, il n'y a plus qu'un seul vice-président chaque année au lieu de trois.

### Christophe Courjon : La fonction de vice-président du Rotary International est-elle honorifique ou bénéficie-t-elle de réelles prérogatives ?

**Serge Gouteyron :** Ce fut une surprise pour moi lorsque le président Carl-Wilhelm Stenhammar m'a nommé vice-président, choix ratifié par le Conseil central du RI. "Vous y apporterez la touche européenne" dit le président... pourtant Suédois ! Président et Vice président travaillent en osmose. Cette fonction est définie par le Manuel de procédure : le vice-président remplace le président en cas d'empêchement, comme dans la constitution des Etats-Unis. Il est arrivé une seule fois dans l'histoire centenaire du Rotary qu'un vice-président termine le mandat du président en place.

Des missions particulières m'ont été confiées cette année par le président du RI, notamment le représenter à Chicago afin de recevoir un prix attribué au Rotary International. J'ai constaté, après avoir siégé en 2004-2005 comme administrateur du RI, une plus grande attention à mon égard du fait d'être devenu vice-président ; j'ai été reçu au cours de mes déplacements par nombre de personnalités, notamment le Premier ministre de Tunisie.

Le vice-président fait partie du comité exécutif du Conseil central du RI qui regroupe le président, le trésorier, le président du comité exécutif ainsi que 1 à 3 administrateurs du RI. Ce comité se réunit avant chaque séance du Conseil central pour examiner les questions délicates (appréciation du secrétaire général du RI, toute question de conflit concernant un membre du Conseil central...) ; ces types de questions sont réglées par ce comité exécutif.

### C.C : Le Rotary International n'est-il pas plus dirigé par le secrétaire général, salarié omniprésent à Evanston, plutôt que par le Conseil central formé de 19 membres issus des cinq continents, constamment en déplacement et fréquemment encore en activité professionnelle ?

**S.G :** Dans les textes, c'est le Conseil central le décideur et non pas le président qui demeure un mandataire social. S'il peut apparaître que les services d'Evanston aient un poids qui semble plus important, cela est dû au fait que le Conseil central ne peut réaliser tout le travail. Il y a effectivement une permanence du personnel par rapport aux 19 membres du Conseil central qui siègent deux années. Néanmoins les administrateurs du RI sont présents au moins quatre semaines par an au siège du RI dont trois pour les réunions du conseil et une pour les diverses commissions.

### C.C : Quelle influence avez-vous apportée dans les décisions prises par le Conseil central du RI ?

**S.G :** Concernant les Comités Inter Pays (CIP) je suis intervenu pour faire changer les textes préparés par le personnel du RI : s'agissant d'un des éléments de paix dans le monde, on se doit d'en parler dans les conférences et assemblées de district. J'ai d'autre part obtenu que la Francophonie soit reconnue par le Rotary International et que deux représentants soient accrédités auprès de cette institution : Bernard Dervaux et Cyril Noirtin, qui sont par ailleurs représentants du RI auprès de l'UNESCO dont le siège est également à Paris. J'ai beaucoup insisté pour que le RI œuvre de concert avec l'UNESCO, en particulier dans les domaines de l'éthique, de l'eau et de l'illettrisme. L'influence de l'Europe grâce au vecteur UNESCO me semble être un levier pour agir efficacement. Je suis heureux que les trois derniers président du RI aient privilégié l'éthique, l'eau et l'éducation pendant leur mandat.

J'ai favorisé la création du premier district entièrement russe dès l'année 2006, connaissant cette question pour avoir été président du Comité Inter Pays France-Russie et m'étant rendu fréquemment dans ce pays depuis plus de dix ans. Mon influence en tant que vice-président a permis d'ajouter le mot "éducatif" dans les buts rotariens mentionnés dans le règlement intérieur des clubs ; le personnel et la plupart des membres du

Conseil central estimaient en effet que les buts humanitaires incluait l'éducation.

**C.C : En 2005-2006, pour la première fois de son histoire, aucun Américain ne figure parmi les quatre principaux dirigeants du RI. Le président 2006-2007 s'empresse de nommer un vice-président et un trésorier américains... Comment expliquez-vous ce double coup de barre ?**

**S.G :** Il est vrai que le RI a connu dans sa gouvernance une année 2005-2006 exceptionnelle : un président suédois, un président élu néo-zélandais, un vice-président français et un trésorier philippin. La moitié des Rotariens du monde et des membres du Conseil Central sont des Anglo-Saxons. Les Américains représentent à eux seuls un tiers de l'effectif total. Il faut rappeler que le poids des Européens était faible jusqu'à présent : le dernier vice-président d'Europe continentale était Carlo Ravizza... nommé en 1985 !

**C.C : Quels projets d'avenir le Rotary International a-t-il lancé en matière de gouvernance ?**

**S.G :** Le plan stratégique du RI, approuvé par le Conseil de législation de 2004, n'a pas beaucoup avancé depuis deux ans : j'estime qu'il faut définir des programmes fixes pour les cinq ans à venir. A travers ce plan stratégique, j'émet trois opinions :

1/ La diversité doit être considérée comme un atout : la documentation et le site Internet du RI doivent être plus adaptés aux différentes cultures.

2/ Sur l'image du Rotary, je pense qu'il faut mettre en valeur notre identité profonde plutôt que de se construire une identité ; je suis sur ce plan-là à contre-courant au sein du Conseil central...

3/ Concernant la formation, je demeure surpris par le manque de synergie entre les clubs, les districts, les groupes (amicales rotariennes, Comités Inter Pays...) ; il y aurait beaucoup à faire pour décroiser ces rouages.

Le prochain Conseil de législation va étudier ces points afin d'aboutir à des solutions concrètes.

**C.C : Un membre du Conseil central du RI est-il soumis à des obligations de réserve ?**

**S.G :** Il n'y a pas de devoirs particuliers hormis les délibérations elles-mêmes. L'administrateur du RI peut faire inscrire son désaccord sur une décision prise par le Conseil central ; j'ai personnellement demandé à ce que mon abstention soit mentionnée lorsqu'il s'est agi de clore l'Université de la Paix à Sciences Po Paris.

**C.C : Pourquoi l'élection du Président 2007-2008 du Rotary International a-t-elle été annulée ?**

**S.G :** L'invalidation de l'élection de Donald Osburn ainsi que de la commission de nomination du président est un fait unique dans l'histoire du Rotary. Compte tenu d'une irrégularité de procédure, le Conseil central du RI, après six heures de délibération, a décidé non seulement d'annuler le scrutin mais aussi de convoquer les suppléants des membres de ladite commission pour un nouveau vote. Il s'était avéré qu'une campagne électorale, chose interdite au RI, avait été organisée en faveur de Donald Osburn. C'est finalement Wilfrid Wilkinson qui l'a emporté.

Cet exemple démontre que le Conseil central a tout pouvoir pour régler un problème de fonctionnement, suivant d'ailleurs la loi de l'Illinois et des Etats-Unis.

**C.C : Quels vœux formulez-vous sur l'avenir du Rotary en France ?**

**S.G :** Le Rotary ne se développe pas assez en France. L'effectif stagne à la différence de ses voisins allemands ou italiens ; ceci pourrait avoir un effet négatif sur la représentation future des Rotariens français au Conseil central.

Nous avons besoin d'une fondation française associée à la Fondation Rotary : il serait ainsi plus aisé de développer le mécénat d'entreprise et de collecter des fonds grâce aux abattements fiscaux en vigueur. De telles fondations nationales existent dans de nombreux pays : Mexique, Inde, Japon, Brésil... et rendent plus lisibles auprès de l'opinion les actions réalisées par le Rotary.

Sur le plan de la formation des Rotariens, une amélioration doit être entreprise à tous les niveaux afin que les membres récents ne quittent plus les clubs. L'avenir du Rotary passe aussi par un mouvement Rotaract fort : ce programme de jeunesse doit représenter pour les Rotary clubs une préoccupation forte et sans doute aussi parce que rien de durable ne se construit sans la participation de la jeunesse. Enfin je souhaite une féminisation plus forte du Rotary.